

Congrès annuel 2025

**Fédération de Côte-d'Or pour la Pêche
et la Protection du Milieu Aquatique**



Dijon

le 05 avril 2025

Dijon

Le 05 avril 2024

37 AAPPMA présentes, 25 absentes ou excusées.

Comme cela est spécifié dans les statuts, les votes et approbations se font à la majorité des présents.

Début des travaux à 14h43

Remerciements du Président de la fédération

Discours du Maire de Ladoix-Serrigny

Discours de M Jean-Philippe Nicolet Président de l'AAPPMA de Ladoix.

Le compte rendu du Congrès du 06 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

14h54 Rapport Moral du Président

Nouvelle année et toujours les mêmes préoccupations : la pêche en butte à des attaques incessantes des extrémistes écolos et même d'un parti politique qui va à la pêche aux voix.

Il faut cependant noter une satisfaction, suite à nos demandes répétées la reprise de la régulation des cormorans au niveau national et une mobilisation au niveau européen. J'y reviendrai.

Dans cette période d'incertitude politique que nous connaissons depuis près d'un an, un certain parti en perte de vitesse n'hésite pas à partir à la pêche aux voix du côté des animalistes anti-pêche en déposant un projet de loi demandant l'interdiction de la pêche au vif, comme si dans les circonstances actuelles il n'y avait pas d'autres problèmes. Il est navrant de constater qu'un loisir populaire qui rassemble 86% d'opinions favorables dans la population soit la cible d'élus.

Soyons donc tous vigilants car des maires se croient autorisés à interdire la pêche sur leur commune, or ils ne le peuvent que sur les linéaires des terrains communaux. Nous avons déjà deux exemples en Côte d'Or auxquels nous nous opposons fermement.

De leur côté, les bobos parisiennes de PAZ qui demandent la fermeture des piscicultures et même l'interdiction totale de la pêche, semblent complètement ignares de l'impact économique du loisir pêche qui représente 2 milliards d'euros et fait vivre près de 300 000 personnes. Elles ne semblent pas connaître non plus notre rôle dans la protection des milieux aquatiques ni les sommes importantes que nous y consacrons (900 000 € cette année). Par contre, nous déplorons leur silence au sujet des pollutions pour lesquelles leur militantisme est totalement inexistant.

Autre problème qui nous préoccupe tous, les cormorans dont le nombre augmente chaque année de 16% en moyenne (de 8 à 25% selon les départements). Les demandes répétées de la FNPF et des fédérations auprès du ministère et des élus ont enfin reçu une réponse positive avec la reprise de la régulation de ces oiseaux.

Les quotas et les lieux de tirs seront définis en concertation avec la Préfecture. Ce sera sans doute à nouveau une centaine.

Une initiative des milieux de la pêche et de la pisciculture au niveau européen pour quantifier les nuisances et les pertes financières dues à la surpopulation de cormorans est lancée et aboutira peut-être à une gestion plus efficace de ce problème.

Concernant les pollutions, nous avons déposé plusieurs plaintes, certaines avec succès et nous sommes en attente du résultat pour les autres.

Cependant, nous avons une certaine inquiétude pour l'avenir puisque maintenant il nous faudra prouver que la pollution était intentionnelle. Autant dire que les pollueurs ne pourront plus être inquiétés et pollueront en toute impunité, le lobbyisme des grands groupes a été efficace.

Du côté des pêcheurs, croyant bien faire, bon nombre d'AAPPMA imposent des restrictions de plus en plus nombreuses qui finissent par rebuter un certain nombre de pêcheurs qui se tournent vers la pêche privée malgré des coûts parfois prohibitifs. Certaines AAPPMA se sont complètement coulées à force d'interdictions.

Autre mesure qui se retourne vite contre les pêcheurs, le no-kill.

Nos opposants demandent son interdiction pure et simple comme en Suisse ou en Allemagne arguant qu'il est inutile de maltraiter le poisson juste pour le plaisir.

En instituant le no-kill on reconnaît que la pêche serait la cause de la diminution de certaines espèces. Or nous savons que c'est la disparition des frayères, la mauvaise qualité de l'eau et son réchauffement qui nuisent aux populations piscicoles.

C'est sur ces points que nous devons travailler, ce que nous faisons avec une certaine réussite d'ailleurs.

Les tailles de capture, les quotas, les réserves contribuent aussi à la protection et au maintien des espèces.

Pratique vertueuse s'il en est, le no-kill peut vite se retourner contre la pêche, nos opposants guettant la moindre faille.

Pour terminer, tout de même une note d'optimisme.

Malgré tous ces sujets préoccupants pour l'avenir de la pêche, un point très positif nous vient du côté des jeunes qui sont très demandeurs d'initiation, de connaissance des milieux aquatiques et prennent leur carte de pêche.

Plus de 1200 jeunes ont participé à ces séances l'an dernier et ce nombre devrait être largement dépassé cette année, les écoles et les collèges étant chaque année plus nombreux.

Nous constatons également que les manifestations organisées par les AAPPMA pour les jeunes connaissent un franc succès.

Je conclurai avec trois mots clés pour la pérennité de la pêche de loisir : vigilance, combativité et optimisme et ainsi nous pourrons assurer un bel avenir à cette activité plébiscitée par une très large majorité de Français.

Vie des AAPPMA

- Changements dans les bureaux des AAPPMA avec de nouveaux présidents, nouveaux trésoriers et nouveaux membres.
 - Clément Chauvenet Président de la Truite de l'Ignon à Tarsul
 - Christian Zonca Président des Amis de la Venelle
 - Julien Banholtzer Président de la Laigne
 - Guillaume Portejoie Président de la Brême des Maillys

- Jérôme Verney Président de la Truite de la Benne à Vitteaux
- Gaétan Vollaire Président de l'Ablette de l'Abergement

- Minute de silence pour les personnes décédées au cours de l'année 2024 et début d'année 2025
 - M Frédéric Noirot président des Amis de la Venelle
 - M François Piélin Trésorier de la Saumonée d'Aignay-le-Duc
 - M Daniel Pichenot Secrétaire de la GLS
 - M Bergeret Lionel Trésorier de la Vandoise de Pellerey

15h04 Approbation du rapport moral à l'unanimité.

Discours de M Denis Thomas, Conseiller départemental et représentant de M. F. Sauvadet

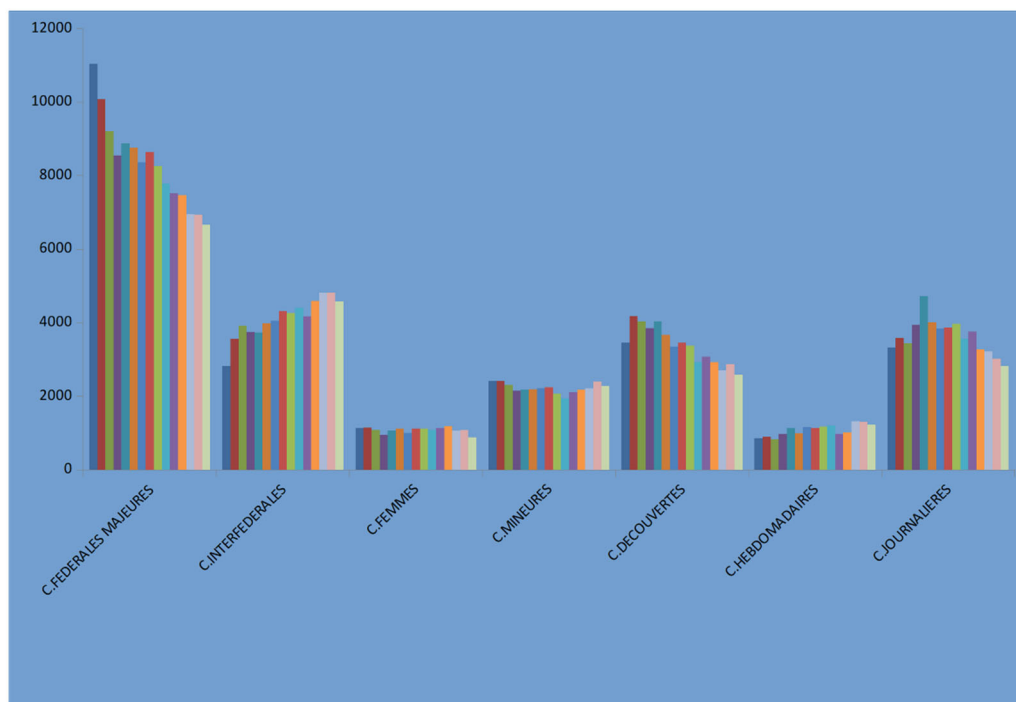
15h11 Rapport Financier

Intervention de M. ROGOSINSKI

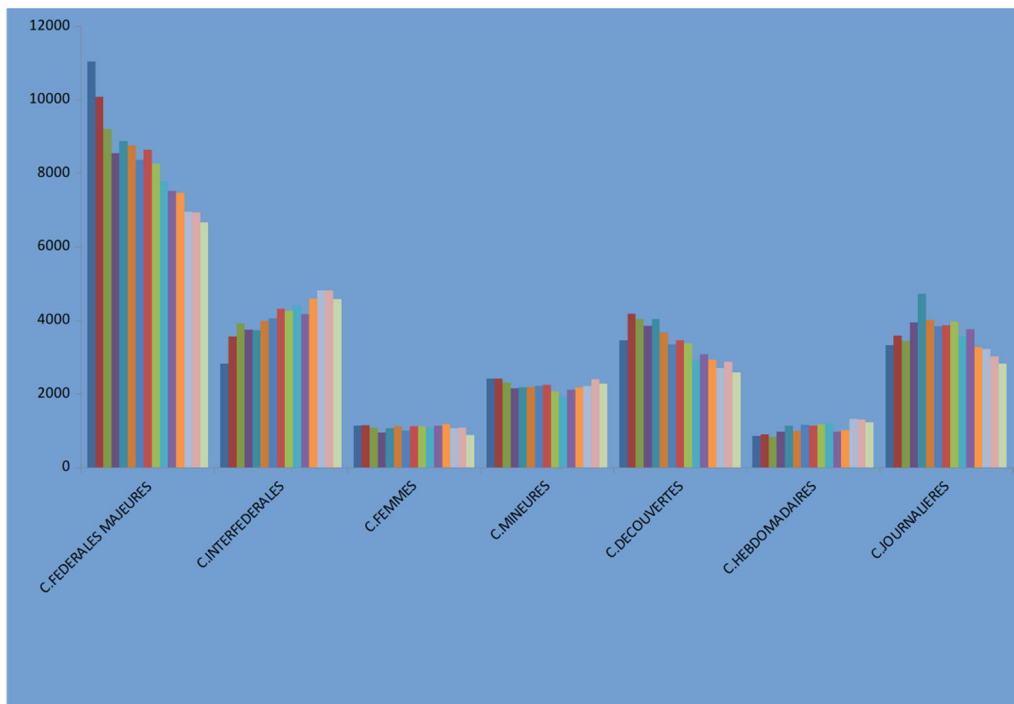
- **Détail des ventes de cartes**

21068 pêcheurs contre 22456 en 2023

Soit une baisse de 6.18% (1288 pêcheurs)



	2023	2024	Différence en nombre	Différence en %	Différence en Euros	
C.INTERFEDERALE	4821	4579	-242	-5,02%	-10 599,60	🔴
C.MAJEURE	6942	6669	-273	-3,93%	-11 957,40	🔴
C.FEMME	1084	890	-194	-17,90%	-2 832,40	🔴
C.MINEURE	2405	2283	-122	-5,07%	-1 561,60	🔴
C. DECOUVERTE - 12 ans	2878	2587	-291	-10,11%	-582,00	🔴
C.HEBDOMADAIRE	1307	1228	-79	-6,04%	-1 343,00	🔴
C.JOURNALIERE	3019	2832	-187	-6,19%	-1 514,70	🔴
TOTAL	22456	21068	-1388	-6,18%	-30 390,70 €	



- **Synthèse activité**

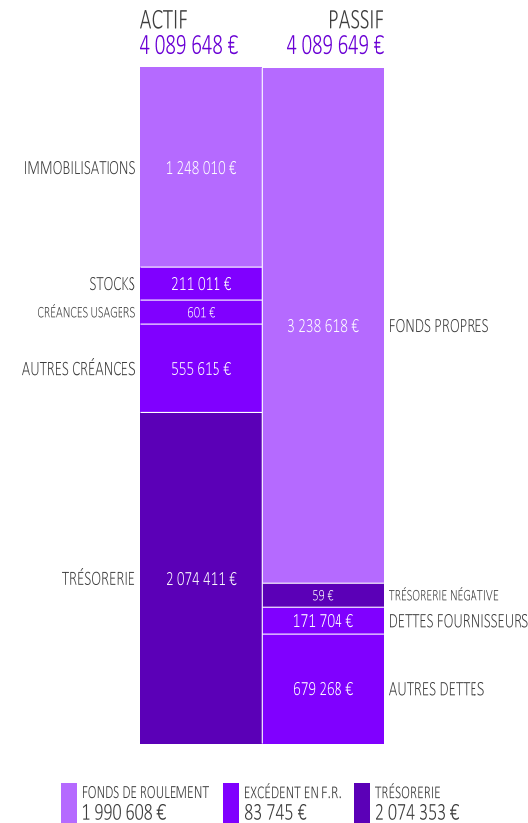
	2023	2024	Evolution	
Produits d'exploitation	1 314 046,36	1 329 149,03	+ 15 102,67	😊
Production vendue	205 931,82	136 951,40		
Dont Subventions obtenues	288 274,49	301 672,31		
Dont Cotisations des adhérents	674 675	674 366,90		
Autres :Subv, Ehgo, Pêches, Animations	145 045,05	216 158,42		
Fonds dédiés/Provisions	120,00	0		
Charges d'exploitation	878 504,63	965 270,54	+ 86 765,91	😞
Dont approvisionnement	128 233,62	161 961,15		
Dont travaux	18 033,60	15 656,95		
Dont locations	102 026,82	103 797,19		
Dont autres charges courantes	225 219,99	244 643,86		
Dont subventions AAPPMA	305 153,57	347 592,53		
Amortissements	99 837,03	91 618,86		
Impôts et taxes	22 784,25	23 187,92	+ 403,67	😞
Charges de personnel	390 641,90	378 459,25	- 12 182,65	😊
RESULTAT D'EXPLOITATION	22 115,58	- 37 768,68		😞
Résultat financier	49 998,01	63 228,84	+ 13 230,83	😊
Résultat exceptionnel	118 762,91	79 453,94	- 39 308,97	😞
RESULTAT EXERCICE	190 876,50	104 914,10		

- **Résultat activité**

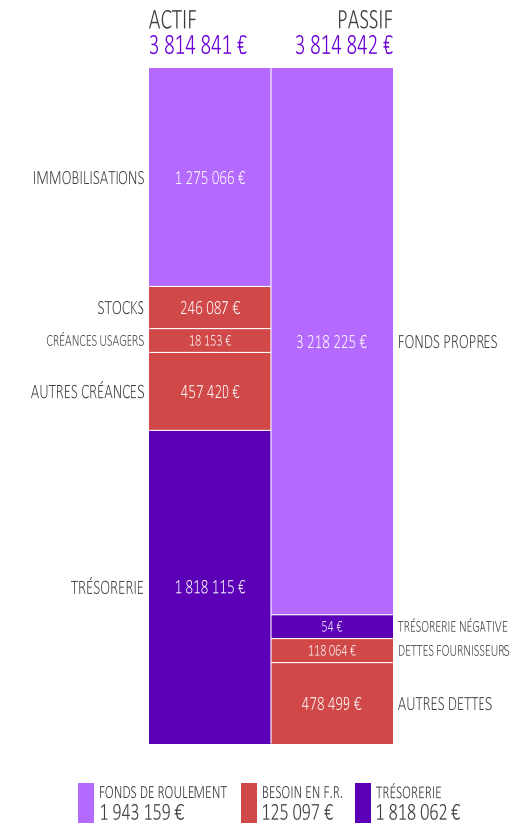
	RECETTES 2023	CHARGES 2023	RESULTAT 2023	RECETTES 2024	CHARGES 2024	RESULTAT 2024
FEDERATION	1 492 196	1 301 319	+ 190 877	1 477 652	1 372 738	+ 104 914
COMPTABILITES ANALYTIQUES						
GROUPEMENT RECIPROCITAIRE	312 582	305 931	+ 6 651	319 587	352 603	- 33 016
PISCICULTURE	315 026	248 743	+ 66 283	227 622	272 190	- 44 568
NEPTUNE	34 967	38 311	- 3 344	33 531	30 488	+ 3 043

• Bilan

BILAN AU 31/12/2024



BILAN AU 31/12/2023



15h34 Rapport des vérificateurs aux comptes

Conformément aux statuts types des fédérations de pêche et en application des dispositions réglementaires relatives à la pêche en eau douce, la Commission des Vérificateurs aux Comptes s’est tenue le mercredi 26 mars 2025 au siège de la fédération à 18h.

Etaient présents :

M Sonvico (Président de la Fédération), M Rogosinski (Trésorier), Mme Berthelemot-Mathieu (responsable financier et du personnel).

M Marin, M Poirier, R Vachon, L Roze, Vérificateurs aux Comptes désignés au Congrès 2024.

Intervention de M. MARIN

Avant de commencer, M. MARIN rappelle à l'assemblée que la Fédération n'est pas obligée de soumettre ses comptes à des Commissaires aux Comptes, mais que cette décision fait preuve du sérieux des équipes et met à l'abri de toutes contestations possibles.

Conformément aux statuts types des Fédérations de Pêche et en application des dispositions réglementaires relatives à la pêche en eau douce, la Commission des Vérificateurs aux Comptes s'est tenue le 26 mars 2025 au siège de la Fédération à Dijon, le fascicule des comptes ayant été adressé à chacun des membres au préalable mais tardivement.

Concernant l'exercice de l'année 2024, suite au contrôle effectué par les vérificateurs aux comptes, nous avons procédé à la vérification des dépenses enregistrées par un pointage aléatoire avec les documents justificatifs de base.

Des réponses ont été apportées à toutes nos questions ; Il nous a été présenté une trésorerie saine alimentant le fond de roulement, permettant de faire face à tout imprévu.

Conformément à la mission qui nous est confiée, nous avons pu effectuer notre contrôle dans un échange partagé en respectant les principes de diligence admis.

Tous les contrôles effectués nous ont permis de constater la sincérité et l'exactitude du bilan financier de 2024.

En conséquence, les Vérificateurs donnent leur quitus et propose à l'assemblée du Congrès d'approuver le bilan comptable de la Fédération pour l'année 2024.

Le rapporteur : Marin Maurice

L'assemblée approuve les comptes de l'exercice à l'unanimité

Rapport de la Commissaire aux Comptes

Intervention de Mme GILLET

La mission de certification des comptes se passe en trois temps :

D'abord, certifier que ce qu'y est présenté est conforme et sincère, ce qui est le cas sans aucune réserve.

Deuxièmement, justifier ce qui fait que les appréciations ont été portées sur certains éléments en particulier. Enfin et pour finir, s'assurer que ce qui est présenté aujourd'hui en assemblée, est conforme à ce qui a été certifié par avant.

Mme. GILLET estime en tant que Commissaire aux comptes, que tous les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour établir son opinion. Elle certifie que les comptes annuels sont, au

regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé.

Les comptes annuels sont adoptés à l'unanimité.

- **Proposition d'affectation du résultat**

Intervention de M. ROGOSINSKI

Il est proposé d'affecter le résultat de la manière suivante :

- Subvention aux AAPPMA : 36050€
- Prime sur le résultat aux salariés : 5850€
- Solde en fonds de roulement

Les propositions d'affectation sont adoptées à l'unanimité

CONDITION D'AIDE DE FOND DE SOUTIEN

Le but de ce fond est d'accompagner, aider, soutenir les AAPPMA sur des actions pas ou peu subventionnées par nos Financeurs et, en conformité aux orientations départementales.

La participation est variable (voir circulaire jointe des actions éligibles et le montant).

Toute action doit faire l'objet d'une demande préalable avant d'être engagée.

Seule la Commission statue sur les actions proposées et le montant de la subvention accordée.

Les aides seront à 50% du reste à charge de l'AAPPMA, plafonnées à 5000€.

Les AAPPMA non réciprocitaires seront aidée à hauteur de 25% du reste à charge.

Liste des actions éligibles (non exhaustive et révisable en tant que de besoin)

Aménagements d'étangs, Pollution, Bûcheronnage, Achat de matériel, participation locations baux domaine privé, travaux sur lots gérés, Acquisition foncière (rives ou plans d'eau inférieurs à 3 hectares)

Matériel informatique :

- **Ordinateur** : Plafond de 300€ TTC par dépositaire sur 4 ans.
Prise en charge : 50%
- **Imprimante** : plafond de 120€ TTC par dépositaire sur 4 ans.
Prise en charge : 50%

Et toute opération n'ayant pas un caractère de fonctionnement courant.

Conditions d'éligibilité :

Il devra être constitué un dossier présenté à la fédération comprenant :

- Devis descriptif
- Copie de promesse de vente

- Plan de situation
- Note du président de l'AAPPMA présentant les objectifs du projet
- Plan de financement

Le dossier sera adressé au Président de la Fédération dans un délai suffisant, avant signature de devis et/ou commencement des travaux.

Désignation des vérificateurs aux comptes

Volontaires :

M. VACHON

M. POIRIER

M. GRUER

M. MARIN

Budget prévisionnel 2025

DEPENSES	PREVISIONNEL 2025	RECETTES	PREVISIONNEL 2025
Approvisionnements	161 506	Ventes de poissons	197 375
Travaux	357 659	Subventions	545 746
Locations	107 182	Cotisations	679 966
Autres charges courantes	168 583	Autres produits	87 145
Subventions AAPPMA	342 393	Produits financiers	66 000
Amortissements	93 466	Pduits exceptionnels	71 771
Impôts et taxes	24 648		
Charges de personnel	392 566		
<u>TOTAL DEPENSES</u>	<u>1 648 003€</u>	<u>TOTAL RECETTES</u>	<u>1 648 003€</u>

16h Intervention Chargée de Communication

L'année dernière, je vous parlais de notre volonté de mieux faire connaître la Fédération, de partager notre engagement, et de valoriser tout le travail de terrain que nous faisons souvent dans l'ombre. Et honnêtement, cette année, on a mis un vrai coup d'accélérateur. On n'a pas juste avancé, on a bossé dur, on s'est impliqué, et les résultats sont là.

La communication avait été très bien lancée avant mon arrivée en 2023, et en 2024 nous avons mis les bouchées doubles ; Diversifié les plateformes, les formats et renforcer notre présence sur les réseaux sociaux nous a permis d'aller chercher toutes les personnes possibles sans cible précise. Parce que notre enjeu est là, rendre lisible, visible et accessible notre mission – celle de défendre le milieu aquatique et de faire vivre la pêche, dans toutes ses dimensions.

Nous avons donc poursuivi notre partenariat avec Dijon l'Hebdo, qui continue de valoriser notre action à travers différents articles publiés tout au long de l'année. Différents exemples sont consultables à l'accueil.

En collaboration avec K6FM nous avons également réalisé 3 Podcasts, le premier sur le fonctionnement même de la Fédération, le deuxième sur la protection du milieu, de ses aspects plus techniques et le dernier vient compléter une vidéo déjà réalisée sur notre pisciculture.

Un podcast c'est un format qui permet de rendre accessible des sujets parfois techniques sous forme de discussion vivante en ayant la possibilité de l'écouter tranquillement chez soi, en voiture, ou en balade. Ils sont disponibles aussi bien sur le site internet de K6FM que sur toutes les plateformes de diffusion de musique telles que Spotify, Apple Podcast ou Deezer.

Ce qui est intéressant ici, c'est qu'on garde les droits de ces contenus, on peut donc les repartager, les transformer en extraits courts -ce qu'on appelle des shorts, et les diffuser sur Facebook, YouTube, voir Instagram à l'avenir.

Et justement, Facebook parlons-en.

On a passé les 5800 abonnés cette année. Ce chiffre reflète une belle visibilité malgré les commentaires parfois virulents, injuste, les intox et la gestion de la page qui demande une vigilance constante. Malgré cela nous maintenons une présence régulière parce que c'est un outil qui nous permet de toucher une grande variété de personnes.

Sur YouTube tous les podcasts ont été diffusés en format vidéo et notre vidéo tant attendu sur la vidange de Marcenay que mes collègues diffuseront tout à l'heure a dépassé les 31 000 vues, ce qui on le rappelle, dépasse notre nombre d'adhérents qui est aux alentours des 25 000.

Concernant notre site internet la conclusion est flagrante : Nos pêcheurs s'informent. J'ai achevé la création de notre carte interactive sur notre site internet qui comptabilise plus de 213 000 vues. Que ce soit de France ou d'ailleurs les pages les plus régulièrement consultées sont celles de la carte des parcours, les périodes, la carte et les modes de pêches autorisés. Et la consultation du site augmente, de manière significative puisqu'elle comptabilise un minimum de 300 consultations journalière même en période creuse, avec des piques de 2 à 5 000 visiteurs simultanés pendant les ouvertures.

Dans notre société d'aujourd'hui pour pouvoir travailler efficacement et sensibiliser non seulement le grand public mais aussi les différentes structures pouvant nous aider sur nos

travaux, ou pouvant avoir besoin de notre expertise la multiplication des plateformes et des moyens de communication c'est essentiel pour toucher toutes les tranches d'âge, toutes les classes sociales et toutes les cultures. En diversifiant nos canaux de communication, nous pouvons garantir que notre message atteint efficacement notre public cible et continue de développer la connaissance de notre Fédération et de ses actions. C'est une stratégie qui nous permet de manière très complète d'optimiser notre visibilité et notre impact dans un paysage médiatique en constante évolution.

Merci pour votre attention.

16h11 Intervention Pisciculture et Neptune

16h 20 Intervention Garderie

- **30 et 31 janvier 2024 au siège de la Fédération**
 - **Module 1 : Juridique**
 - **Module 3 : Police de la Pêche**
 - **11 personnes formées**
- **Nouveaux gardes bénévoles dans 10 AAPPMA**
- **Une demi-journée de recyclage**
- **Le samedi 15 mars 2025 de 08h00 à 12h30 au siège de la Fédération**
- **16 gardes bénévoles ont participé au recyclage**
 - **Nous avons abordé :**
 - **Les points importants du module 1 juridique et 3 Police de la pêche**
 - **Fonctionnement des cours d'eau**
 - **Reconnaissance de poissons de Côte d'Or**
 - **Les arrêtés préfectoraux en cours de validité**

La rédaction des Procès-Verbaux



Documents d'aide au GPP

- **Adresses envoi des Procès-Verbaux**
- **Fiche réflexe identité**
- **Guide des codes Natinf pour aide à la rédaction**
- **Modèle de Procès-Verbal**

Fiche infractions relatives à la pêche

1/21

Renseignements d'identité

Date :

Nom

Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Filiation

Adresse

Profession

Renseignements

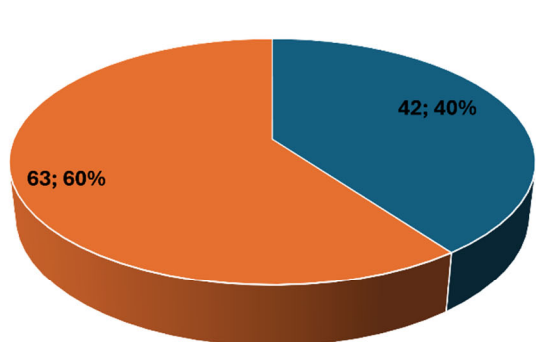
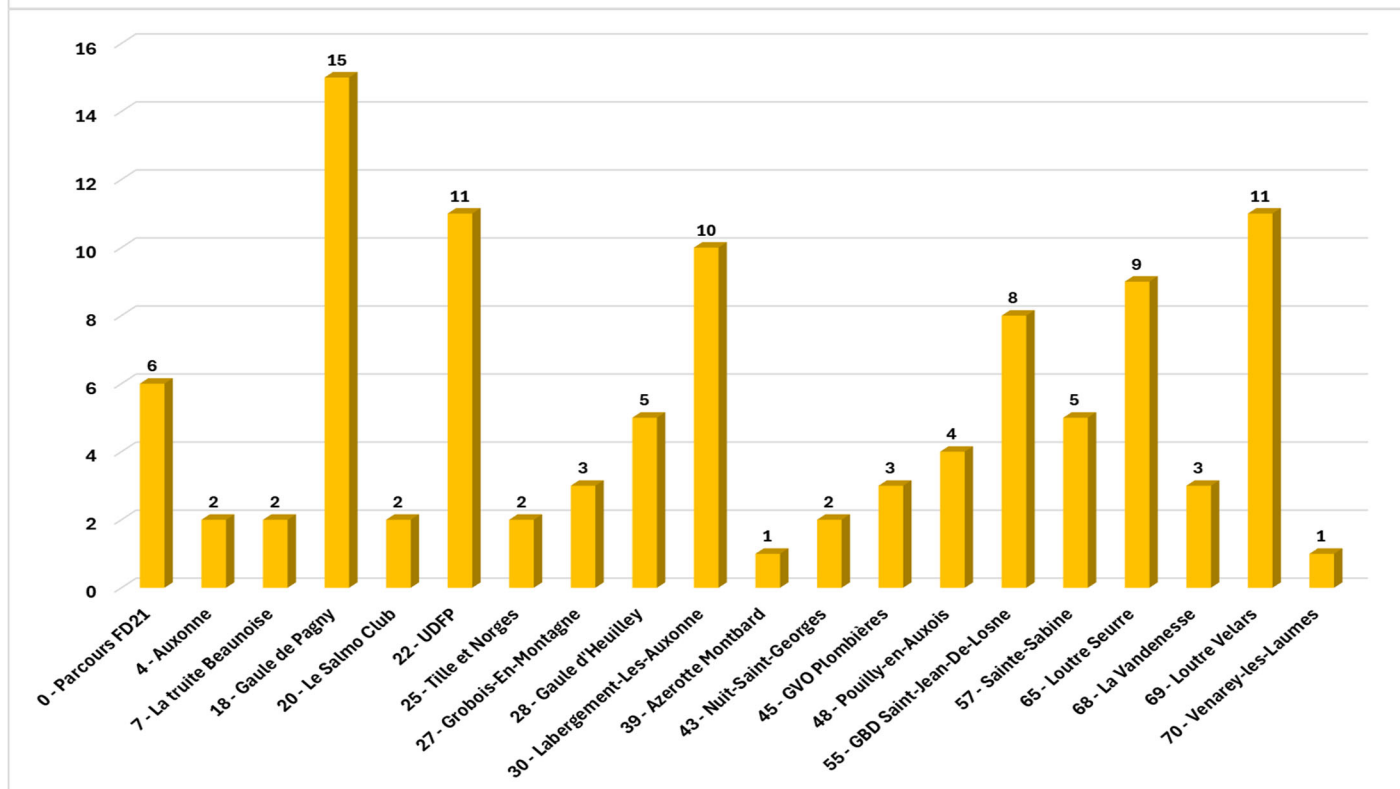
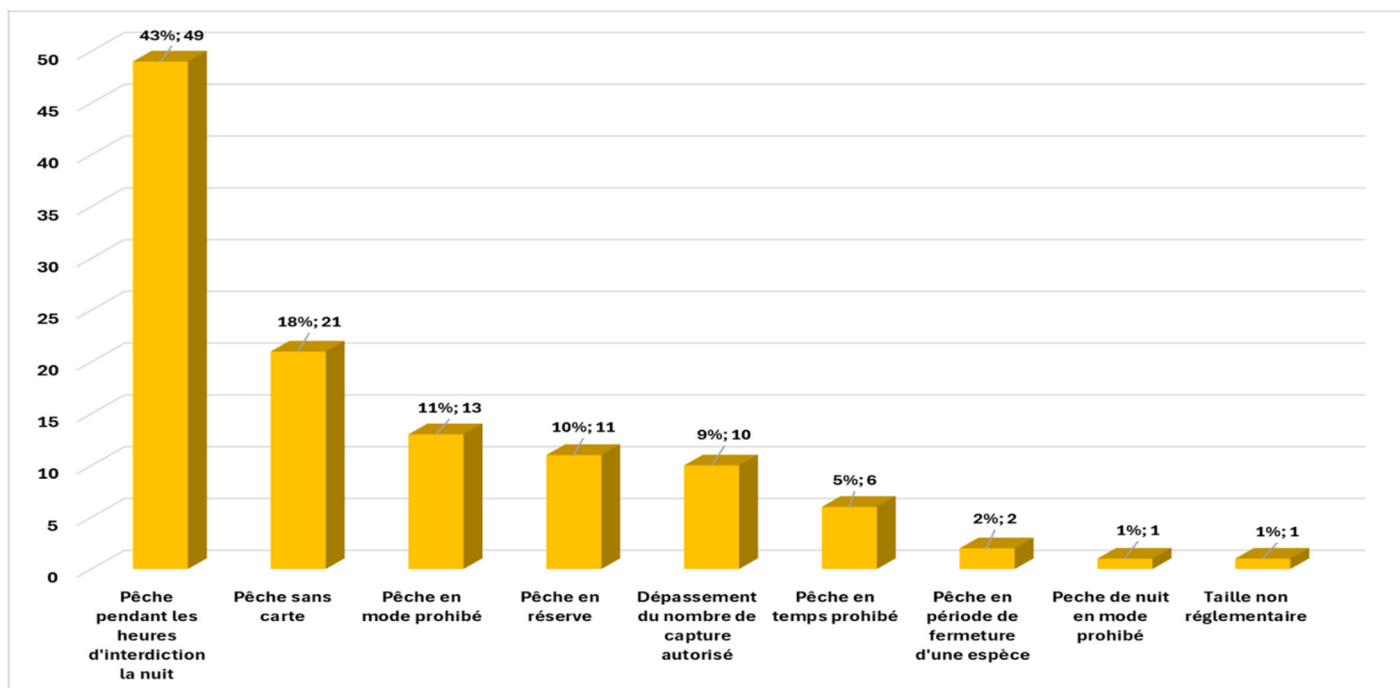
Lieu d'infraction :

Heure d'infraction : H

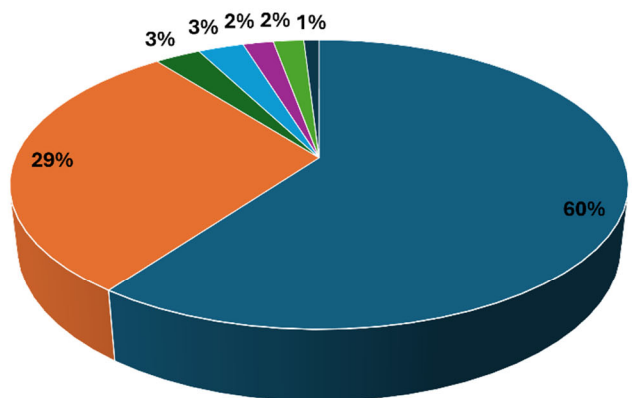
Nature de ces infractions :
.....
.....
.....
.....

Renseignements complémentaires :
.....
.....
.....

Bilan Procès verbaux 2024

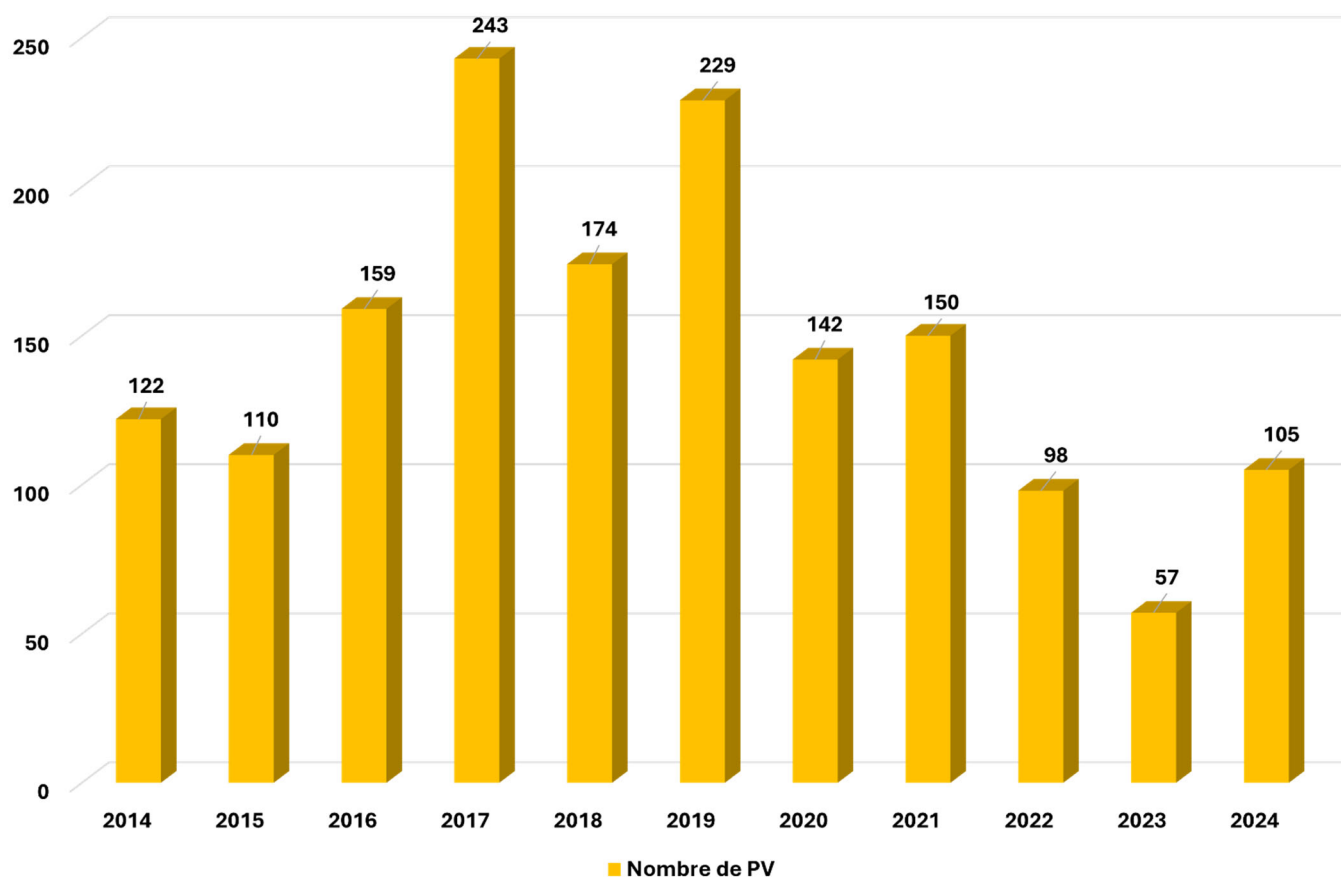


■ Etrangère ■ Française



■ Française ■ Allemande ■ Belge
■ Hollandaise ■ Anglaise ■ Luxembourgeoise
■ Finlandaise

Evolution du nombre de PV



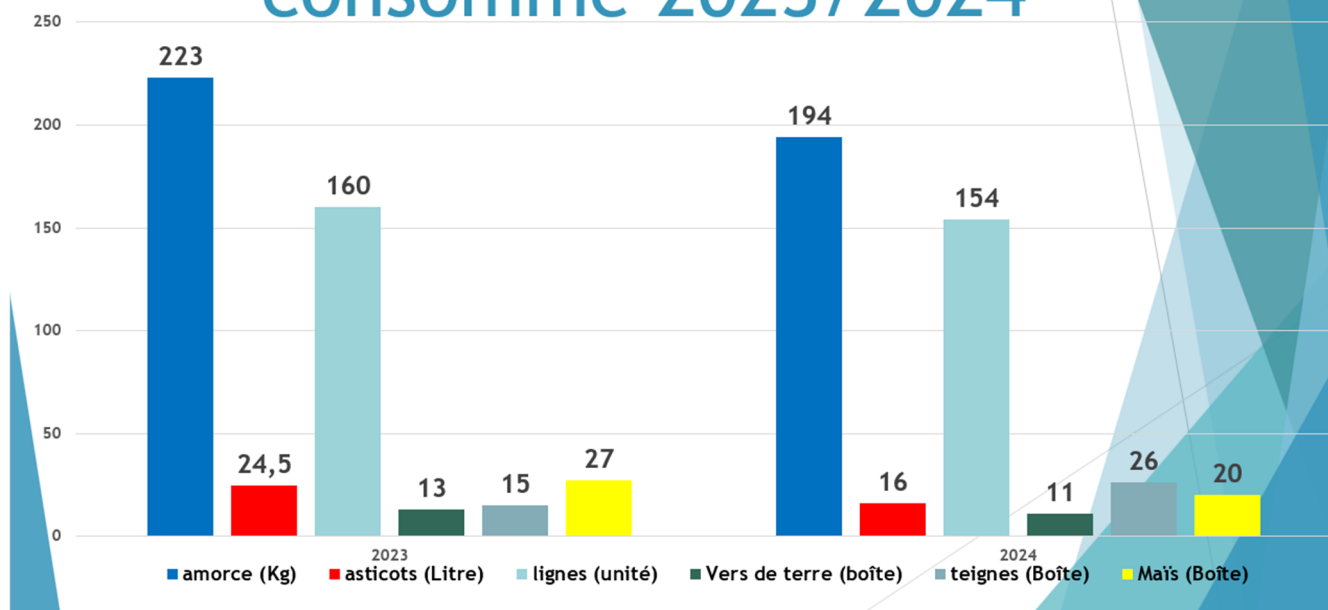
16h23 Intervention animation

- **Première journée d'information des animateurs bénévoles en Ateliers Pêche Nature.**
- **Les premiers pas de l'APN de Vandenesse en Auxois.**
- **Soutien sur plusieurs animations APN comme Précyc-sous-Til et Is-sur-tille.**
- **Soutien de Kévin PY moniteur guide de pêche et ancien stagiaire BPJEPS en 2023.**
- **Formation de Gaëtan Vollaire Stagiaire BPJEPS diplômé et en activité (Carn'adventure 21)**
- **Année de lancement pour le future APN de Lamarche sur Saône.**
- **Aménagement d'une zone de pêche réalisée par la fédération à Lamarche-sur-Saône en 2024**

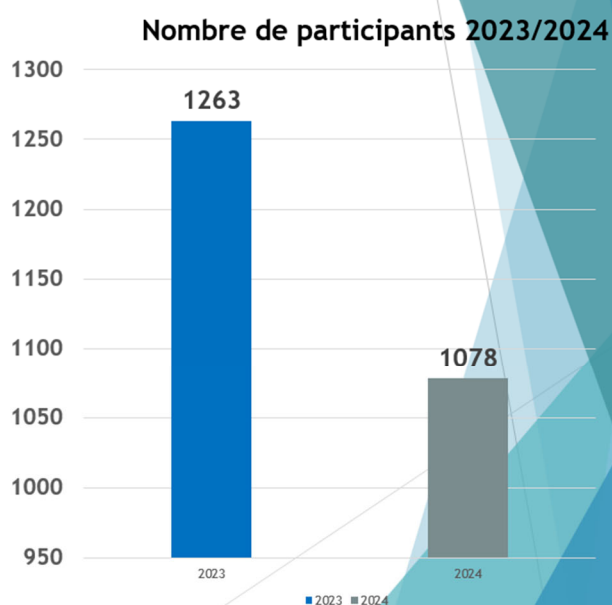
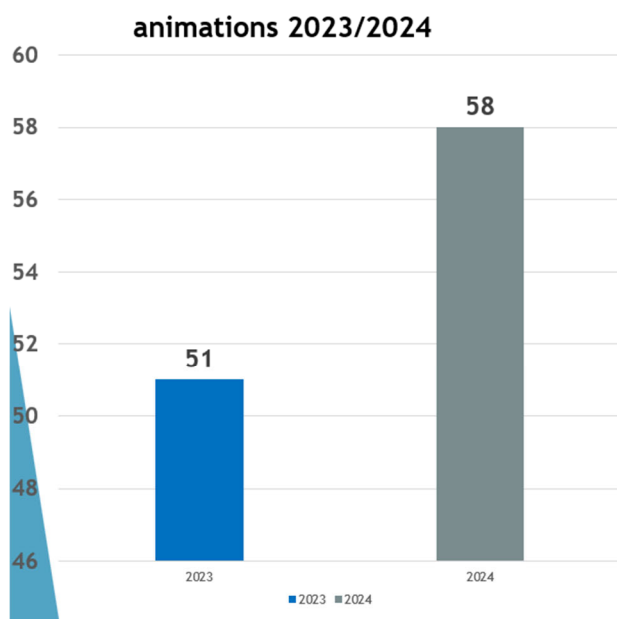
Bilan animation 2024

Cible	Nombre d'animations	Nombre de participants
Colonie	10	156
Centre de loisirs	11	115
APN	3	15
AAPPMA	5	51
Manifestation	1	50
Autres	2	34
école	14	488
collège	2	28
Camping	7	85
COM COM de Beaune	3	56
	58	1078

Evolution matériel consommé 2023/2024



Comparaison avec 2023



Perspective 2025

- Formation animateurs APN
- Formation PSC1 pour les animateurs APN
- Accompagnement et soutien des APN (tech/admin)
- Création d'un APN fédéral avec animation thématique
- Création d'autres APN
- Achat matériel de pêche

Pause

17h00 Intervention Crédit Mutuel

17h20 Intervention du pôle technique

Réseau piscicole et thermique 2024

Travaux 2024

Rampes de mise à l'eau Grosbois G1 et sablière GSM

Rampes de mise à l'eau au Lac de Pont (moulin de la ronce et plage)

Ponton PMR à Seurre et Aire APN à Lamarche

Ponton PMR à Seurre et Aire APN à Lamarche

Travaux sur la frayère de l'écluse d'Auxonne en Saône (MO EPTB SD)

Programmation 2025

► **27 actions inscrites au budget 2025**

► **Montant total de 365 907 €**

Réseau piscicole et thermique Suivis, Etudes

Voir annexe 1 pour les détails

Intervention des Personnalités

Georges GUYONNET représentant de la FNPF

Clôture du congrès à 18h45

Le président

Jean-Pierre SONVICO

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. P. Sonvico', written over a horizontal line.

Le secrétaire

Jean-philippe MAITRE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. P. Maître', written over a horizontal line.